

Quoiqu'il en soit, il est certain que Seguin de Badefol n'avait pas été empoisonné en 1364, puisqu'il négociait au mois de juillet 1365 avec le Chapitre de Saint-Jean de Lyon ; il mourut l'année suivante, 1366, en Espagne, où il avait rejoint les compagnies emmenées par Du Guesclin ; le roi de Navarre n'avait alors aucun motif pour le faire empoisonner, étant en paix avec Charles V depuis le 6 mars 1365. Du reste, toutes ces accusations de nombreux empoisonnements imputés au roi de Navarre, soit pendant sa vie, soit après sa mort, n'avaient pour but que de le dépouiller, lui ou ses héritiers, des territoires qu'il possédait en France.

Pour appuyer les négociations entamées par le roi de France avec les compagnies, quelques troupes furent réunies en Bourgogne sous le commandement de Guy de Pontailler, maréchal de cette province ; d'autres se rassemblèrent à Lyon, sous les ordres de Jacques de Vienne, seigneur de Longwy (1). Du Guesclin alla trouver les compagnies à Chagny, près Ghfllons-sur-Saône, où elles avaient leur quartier général. Le trouvère Cuvelier, écrivain contemporain et quelque peu satirique, a fait une description assez plaisante de cette entrevue ; Du Guesclin dit aux compagnies :

« Je vous ferai du roi baillier et délivrer
 Deux C. mille florins, et devant vous compter.
 En Avignon irons, où je sai bien aler,
 Et absolucion vous irai impétrer
 De trestous vos péchiez de tuer et embler (2),
 Et s'arons (3) du trésor qu'il nous faudra livrer
 Et puis irons ensemble no voiage achever
 Et je vous pri, pour Dieu qui se lascia pener,
 Que chacun ait voloir de sa vie amender.
 Se nous volons trestous en nostre cuer penser,.

(1) Dom Plancher. *Hist. du duché de Bourgogne*.

(2) Voler, dérober.

(3) Et aussi nous aurons.